

Pau, le 29 mars 2021

Ingérence des parents d'élèves

Depuis de nombreuses années, mais surtout depuis l'année dernière et la mise en place du contrôle continu pour l'obtention du baccalauréat, nous constatons dans nos établissements la multiplication grandissante des interventions des élèves et parents d'élèves pour remettre en cause le travail des enseignant-e-s. Ces ingérences portent sur notre travail d'évaluation de notation, de gestion des pondérations des notes, des appréciations sur les bulletins ainsi que celles des livrets scolaires ou des fiches avenir sur Parcoursup.

Il s'agit tout simplement d'une remise en cause des capacités professionnelles des enseignant-e-s.

Le SNES-FSU a pu obtenir l'organisation d'un groupe de travail académique sur la rédaction d'une lettre type destinée aux parents d'élèves qui rappelle que les jugements de valeurs susceptibles de porter atteinte à la dignité d'un agent de l'État ne sont pas tolérables et que tout manquement constaté de la part d'un représentant légal pourrait faire l'objet d'un rappel au respect de la loi par le/la chef-fe d'établissement. Dans nos établissements, pour réaffirmer ces principes, une modification du règlement intérieur doit se mettre en place.

De la même manière, collectivement, il faut dénoncer ces pratiques intrusives et demander un soutien ferme et déterminé de l'administration.

Dans cette optique, nous allons questionner Monsieur le DASEN, pour savoir si les dispositions prises en CHSCT académique et validées par la Rectrice, sont bien relayées auprès des chef-fe-s d'établissements. Pour faciliter le travail collectif, vous trouverez sur notre site et en pièce jointe, le modèle de lettre type ainsi que les paragraphes qui viendront modifier le règlement intérieur de chaque établissement:

L'École inclusive : la vigilance s'impose!

La dé-spécialisation de l'accueil des élèves à besoins particuliers, qui consiste à privilégier le milieu ordinaire par rapport au placement en institut, progresse suite à la pression réitérée de l'ONU et d'un certain nombre d'associations.

Par exemple, les élèves d'IME et d'ITEP voient la porte des établissements ordinaires leur être ouverte. Cette dynamique peut certes contribuer à un progrès social, mais la manière dont elle se met en œuvre dans les établissements doit mobiliser toute notre vigilance. Comment s'organise la présence de ces élèves dans les établissements ? Quelles dérives sont à craindre ? Qui les accompagne au quotidien ? Quelle est la place concrète des élèves dans nos classes ?

La suppression prématurée des dispositifs UPS de Lescar et Jurançon, va renvoyer les élèves enfants du voyage vers les autres établissements ou les pousser à une inclusion sans moyens.

D'autre part, la création d'ULIS dans le département est positive mais elle ne s'accompagne pas dans les faits d'une formation des enseignant-e-s et de la prise en compte du nombre d'élèves dans les classes d'inclusion, sans souci du service.

Calendrier des mobilisations

- Journée d'action Fonction publique le 6 avril.
Pour nos salaires, l'emploi et les missions publiques
- Journée intersyndicale de grève des AESH le 8 avril.
Contre la précarité, contre les PIAL, pour un salaire digne et un véritable statut de fonction publique.

MANIFESTATIONS à 10h30 :

**PAU (place d'Espagne, devant la DSDEN) ;
BAYONNE (allées marines, sous-préfecture)**

En pièce jointe le tract d'appel à la mobilisation.

Continuons à lutter. Ne lâchons rien !

Pétition : pour une vaccination prioritaire

Si l'Éducation nationale est bien la priorité que vante le gouvernement, tous les moyens et toutes les énergies doivent être mobilisés pour la faire vivre au quotidien et pour protéger les agents. La vaccination doit être un outil intégré à une stratégie cohérente et complète de protection et de prévention (capteurs de CO2, limitation du brassage, mesures pour la cantine, campagne massive de tests et règles d'isolement plus strictes etc). Jusqu'ici, et depuis un an, l'Éducation nationale n'avait ni les uns, ni les autres.

Les annonces d'Emmanuel Macron le 23 mars ouvrent la porte à une vaccination prioritaire et rapide des enseignant-e-s. Mais cette annonce doit être absolument précisée : tous les personnels de l'Éducation nationale doivent être concernés (CPE, PsyEN, AED, AESH dans le second degré), un calendrier avec des engagements fermes sur un début de vaccination début avril doit être donné.

Nous vous invitons à signer la pétition mise en ligne par la FSU :

<https://la-petition.fr/campagne-de-vaccination-urgence>

2021, une année de congrès pour notre syndicat !

Compte-tenu de la situation sanitaire, le congrès académique est organisé en visio-conférence le jeudi 8 et le vendredi 9 avril. Les modalités de connexion et d'organisation des échanges et des votes vous parviendront ultérieurement.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au vendredi 2 avril en complétant le formulaire et déposer votre demande d'autorisation d'absence qui est de droit. Toutes les informations sont disponibles sur le site du S3 :

<https://bordeaux.snes.edu/Congres-du-SNES-2021-Academie-de-Bordeaux.html>